

Accord de partenariat et de coopération UE-Viêt Nam

Vingt-cinq ans après l'établissement de relations diplomatiques avec le Viêt Nam, l'Union européenne est désormais sur le point de ratifier un accord amélioré de partenariat et de coopération (APC) avec ce pays. L'accord devrait contribuer à cimenter les liens entre les deux parties et faciliter les progrès vers un accord de libre-échange UE-Viêt Nam (ALE), actuellement en cours de négociation.

Dates clés dans les relations entre l'Union européenne et le Viêt Nam

Octobre 1990: la Communauté européenne et le Viêt Nam établissent des relations diplomatiques.

Mai 1996: la Communauté européenne et le Viêt Nam signent un [accord de coopération](#).

juin 2012: l'Union européenne, ses États membres et le Viêt Nam signent un nouvel [accord-cadre global de partenariat et de coopération](#) (APC). Au cours du même mois, les deux parties entament des négociations sur un accord de libre-échange (ALE).

2012-2015: ratification de l'APC par les États membres (la France, la Grèce, l'Italie et l'Irlande [ne l'ont pas encore ratifié](#)).

Février 2015: le Conseil de l'Union européenne demande l'approbation du PE pour conclure l'APC, conformément à [l'article 218 du traité FUE](#).

Août 2015: l'Union européenne et le Viêt Nam [sont d'accord](#) sur les grandes lignes d'un ALE; quelques questions techniques doivent encore être résolues avant que le texte puisse être finalisé.

Contenu de l'accord de partenariat et de coopération

Par rapport à l'accord de 1996, le nouvel APC élargit sensiblement la portée de la coopération, ajoutant des domaines tels que l'énergie, la bonne gouvernance et l'immigration, ainsi que les droits de l'homme et du travail, deux sujets de préoccupation au Viêt Nam. Il prévoit davantage de réunions périodiques entre les représentants des deux parties.

L'article 57 stipule que chaque partie peut prendre les mesures appropriées si l'autre partie ne respecte pas ses obligations. Selon les [déclarations](#) officielles, le futur ALE renverra à cette clause, conformément à une demande du Parlement européen d'instaurer un "lien institutionnel et juridique" entre les deux accords inscrite dans sa [résolution](#) de 2014 sur les négociations relatives à l'ALE entre l'Union européenne et le Viêt Nam. Un tel lien permettrait à l'Union européenne de suspendre l'ALE si le Viêt Nam commettait de graves violations des droits de l'homme.

La mise en œuvre de [quelques aspects](#) de l'APC a déjà commencé avant son entrée en vigueur, par exemple un dialogue amélioré sur les droits de l'homme et des consultations sur la sécurité et la gestion des crises.

Avantages de l'accord de partenariat et de coopération

Pour l'Union européenne: L'Union européenne a un intérêt évident à coopérer avec les pays d'Asie du sud-est, berceau d'un dixième de la population mondiale et l'un des marchés les plus dynamiques au monde. L'Union européenne s'est [engagée](#) à coopérer plus étroitement avec l'organisation régionale, ANASE, et développe également des liens bilatéraux avec ses États membres. Jusqu'à présent, seul [l'accord de partenariat et de coopération](#) avec l'Indonésie est entré en vigueur, mais des APC et des ALE sont en cours de négociation avec plusieurs autres pays de la région. L'APC avec le Viêt Nam, le troisième plus grand pays de l'ANASE en termes de population, est pleinement conforme à cette approche.

Un APC entre l'Union européenne et le Viêt Nam permettrait d'accélérer la conclusion d'un ALE. Cela pourrait finalement servir de tremplin à un ALE de région à région UE-ANASE pour lequel les pourparlers ont été suspendus en 2009.

Pour le Viêt Nam: l'Union européenne est le [deuxième](#) marché d'exportation et [pourvoyeur d'aide](#) du Viêt Nam, et (en 2015) le [cinquième](#) investisseur. Le Viêt Nam est également désireux de diversifier les partenariats pour réduire sa dépendance vis-à-vis de la Chine, avec laquelle les relations sont compliquées par des différends territoriaux en mer de Chine méridionale; il [participe](#) par exemple au partenariat transpacifique et a signé un [accord de libre-échange](#) avec l'Union économique eurasiatique menée par la Russie.

Lors de la plénière de décembre 2015, le Parlement européen votera sur l'approbation de la conclusion par l'Union européenne de l'APC et débatera du [rapport](#) y afférent adopté par la commission AFET le 16 novembre 2015. Le rapport salue cet APC, qui renforcera le rôle de l'Union européenne en Asie et réclame une ratification rapide; exprime son inquiétude sur les violations des droits de l'homme et la dégradation de l'environnement; et exhorte le Viêt Nam à réduire la pauvreté.